

EDF veut relever les normes de températures des cours d'eau

NUCLÉAIRE

Selon nos informations, EDF souhaite une révision des normes environnementales pour acter le réchauffement des cours d'eau indépendamment de rejets d'eau chaude de ses centrales nucléaires.

Amélie Laurin

Alors que la canicule joue les prolongations, EDF ne veut plus revivre cet été cauchemardesque. Jusqu'à quinze de ses réacteurs nucléaires français ont été à l'arrêt en même temps en raison des conséquences des fortes chaleurs.

Et l'exploitant a perdu 10 TWh de nucléaire, l'équivalent de 12 % de la production d'électricité de ses réacteurs entre début juin et fin août, selon RTE, le gestionnaire du réseau électrique. Une situation en contradiction avec l'objectif fixé par le PDG du groupe public. « Il y a une forte pression de Bernard Fontana pour produire le plus possible », point un cadre de la maison.

En parallèle de son programme de travail pour l'adaptation de son outil de production au changement climatique, EDF aimerait voir évoluer les normes environnementales, indiquent aux « Echos » des sources concordantes. Dans le viseur de l'énergéticien public : les températures maximales des cours d'eau au bord desquels ont été bâtis 42 des 57 réacteurs français (les autres étant en bord de mer).

Normes obsolètes

Aujourd'hui, l'exploitant doit respecter des limites réglementaires strictes. Notamment pour la température maximale des cours d'eau en aval des centrales qui rejettent l'eau chaude de leurs circuits de refroidissement. Elle ne doit pas dépasser entre 24 et 30 °C, selon les fleuves. Pour EDF, ces normes sont devenues en partie obsolètes, la température des cours d'eau pouvant dépasser dès l'amont le pla-



Jusqu'à quinze des réacteurs nucléaires français d'EDF ont été à l'arrêt en même temps en raison des conséquences des fortes chaleurs cet été. Photo Hans Lucas Via AFP

fond autorisé, avant même les rejets des centrales. Sous l'effet du réchauffement climatique, « l'écosystème a déjà changé sur la Garonne, qui est le plus souvent déjà au maximum de 28 degrés », relève une source, au sujet de la centrale de Golfech (Tarn-et-Garonne).

Relever les seuils permettrait à EDF de continuer à produire sans avoir à demander, au cas par cas, une dérogation temporaire qui nécessite l'accord de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR). Cet été, l'exploitant a par exemple obtenu une hausse temporaire de la température de ses rejets au Bugey (Ain). EDF a pu déverser une eau plus chaude de 1 °C, à condition que le Rhône ne dépasse pas 28 °C, contre une limite de 26 °C en temps normal.

La dérogation visait à maintenir une production minimale qui était de « nécessité publique », « au regard

de la sécurité du réseau électrique », précise l'arrêté gouvernemental qui a entériné la position de l'ASNR.

Le gouvernement attend « un plan d'action »

EDF et le gouvernement ne se prononcent pas sur une éventuelle modification des normes de température, un sujet sensible pour les populations locales et les associations de défense de l'environnement.

« EDF doit faire un retour d'expérience de l'été. Nous attendons de leur part leur plan d'action pour améliorer la capacité de production durant ces périodes de canicule », déclare en revanche le ministère de l'Énergie, qui souligne la « robustesse » du système électrique français, resté exportateur cet été malgré la baisse de la production nucléaire et hydraulique.

De son côté, l'ASNR indique que les limites de prélèvements et rejets

(température, concentration de produits chimiques, débit) « sont régulièrement mises à jour compte tenu des modifications des installations d'EDF et de l'évolution des connaissances ». La canicule de 2003 a marqué un tournant sur ce sujet, pour lequel il y a « des discussions permanentes » avec EDF. Toutefois, le gendarme du nucléaire précise que « la modification de l'encadrement réglementaire ne peut constituer une réponse à elle seule » et nécessite une étude d'impact.

L'ASNR examine en ce moment les adaptations proposées par EDF pour une prolongation des réacteurs au-delà de leurs 60 ans, en vue d'une position de principe en fin d'année. Sont inclus des investissements lourds face au changement climatique.

Si EDF est encore en train d'analyser la situation de l'été qui s'achève, il a déjà annoncé en début d'année un

plan d'adaptation au changement climatique. Le nucléaire absorbera la moitié des 8,7 milliards d'euros de dépenses prévues à cet effet ces quinze prochaines années.

Le fléau des méduses

EDF réfléchit notamment à installer des tours de refroidissement (d'où s'échappent les nuages de vapeur des centrales) sur des sites qui en sont dépourvus et pompent en permanence l'eau du Rhône : Tricastin, Saint-Alban et deux des réacteurs de Bugey. Le groupe public envisage aussi de reproduire, à Golfech en priorité, le système aérorefrigérant de Civaux dans la Vienne, qui permet de rejeter de l'eau plus froide que celle prélevée.

Ces chantiers et une éventuelle modification des normes de température ne régleront pas tous les problèmes. Cette année, la centrale la plus affectée par la canicule est

celle de Chooz dans les Ardennes. L'un des deux réacteurs est à l'arrêt forcé depuis le 11 juillet, l'autre depuis le 1^{er} août. En cause, le faible débit de la Meuse et les règles internationales qui régissent l'usage des eaux du fleuve, partagées avec la Belgique et les Pays-Bas.

Quant à l'arrêt le plus spectaculaire, il concerne Gravelines, la plus grande centrale d'Europe occidentale, bâtie au bord de la mer du Nord. EDF a dû mettre à l'arrêt plusieurs réacteurs après qu'un afflux de méduses a bouché les stations de pompage de l'eau de mer utilisée pour refroidir les circuits. Les pêcheurs locaux ont capturé 3.200 tonnes d'invertébrés... sans venir à bout de l'invasion.

EDF réfléchirait aujourd'hui à adapter les grilles filtrantes sous-marines ou à déplacer plus profondément ses prises d'eau. Des travaux conséquents encore en balance. ■